

janvier



*Les membres et personnel du
CDAD 56 vous présentent
leurs meilleurs voeux*

L'évolution de la situation sanitaire en ce début d'année génère encore de nombreuses incertitudes, et le pragmatisme sera de rigueur pour poursuivre nos missions et réaliser les projets envisagés.

Qu'à cela ne tienne, les vagues successives de ces deux dernières années et les contraintes imposées nous ont amenés à nous adapter et à concevoir de nouvelles pratiques pour faire face néanmoins, et rebondir.

Le bilan d'activités 2021 sera disponible dans les prochaines semaines. Il confirme le dynamisme du groupement, que le renouvellement des documents constitutifs pour les dix prochaines années vient renforcer.

Le programme d'actions 2022 sera notamment consacré aux publics les plus vulnérables avec la mise en place du point-justice Jeunes dédié aux morbihannais de moins de 25 ans, l'accessibilité au Droit des personnes handicapées et la déclinaison locale de la Charte nationale de l'accès au Droit.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Nous vous souhaitons une belle année, plus clémente et porteuse d'espoir. Qu'elle préserve votre santé et vous permette de réaliser les projets qui vous animent.

CDAD 56

Palais de Justice
22 place de la République
56000 Vannes

02 90 99 30 06
cdad-morbihan@justice.fr
www.cdad-ca-rennes.fr



Planification des permanences des professionnels du Droit en point-justice

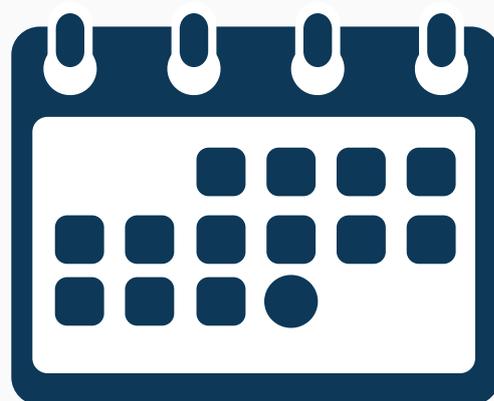
Les permanences **avocats**, coordonnées par le CDAD et ouvertes à tous :

- **Tribunal judiciaire de Vannes** : le mercredi de 9 à 12 heures, tous les 15 jours, sans RV. Infos dates au 02 97 43 77 00
- **Tribunal judiciaire de Lorient** : le vendredi de 9 à 12 heures, tous les 15 jours, sans RV. Infos dates au 02 97 84 12 50
- **Boutique de Droit de Lorient** : 1er mercredi du mois, sur RV au 02 97 64 75 65
- **Maison de Justice et de Droit de Pontivy** : une fois par trimestre. Infos dates et RV au 02 97 27 39 63
- **Kervénanec** : 3ème vendredi du mois au matin
- **Ploërmel** : une fois par trimestre. Infos dates et RV au 02 97 54 29 53

Les permanences **notaires** :

- **Maison du Droit de Vannes** : le 3ème jeudi matin. RV au 02 97 01 63 80
- **Boutique de Droit de Lorient** : le jeudi matin. Infos dates et RV au 02 97 64 75 65
- **Maison de Justice et de Droit de Pontivy** : le jeudi matin. Infos dates et RV au 02 97 27 39 63
- **AQTA à Auray** : le mardi matin. Infos dates et RV au 02 90 99 30 06

Les permanences n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.



Les autres permanences du réseau de l'accès au Droit

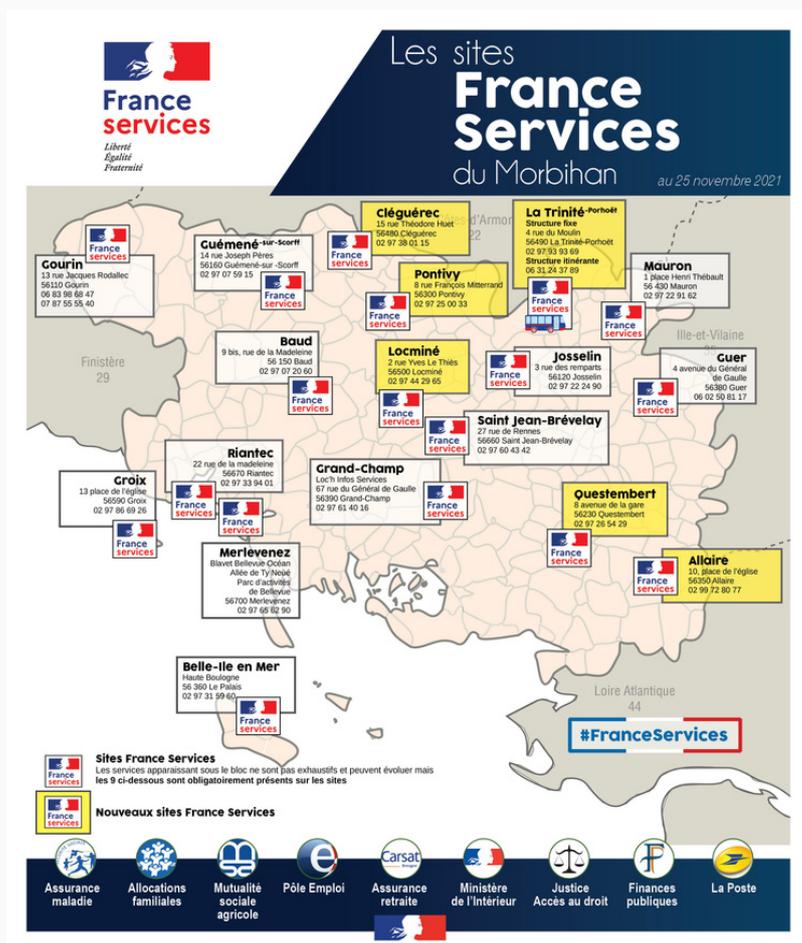
The screenshot shows the website interface for the 'Conseil départemental de l'accès au droit'. At the top, there are navigation links: 'CDAD Grand Ouest', 'Organisation judiciaire', 'Les droits', 'Les acteurs', 'Fiches pratiques', and 'Contact'. The main header features the text 'Conseil départemental de l'accès au droit' and a search prompt: 'Trouver un lieu d'accès au droit'. Below this, there is a search form with three input fields: 'Droits' (with a dropdown arrow), 'Code postal, Ville', and 'Professionnel' (with a dropdown arrow). A blue 'Trouver' button with a right-pointing arrow is positioned below the fields. At the bottom of the form, there is a small text prompt: 'Vous cherchez un conciliateur de Justice ? Cliquez ici.'

Le **site internet Grand Ouest**, commun aux cinq CDAD du ressort de la Cour d'appel de Rennes propose deux moteurs de recherche dont l'un est dédié aux permanences des conciliateurs de Justice.

Actualisé régulièrement, il permet de connaître les lieux, créneaux et conditions d'accès ainsi que les coordonnées des partenaires du réseau de l'accès au Droit.

N'hésitez pas à le consulter !
www.cdad-ca-rennes.fr

La poursuite du programme France Services



Le réseau s'étoffe de nouveaux espaces, portant à **18** le nombre de structures existantes dans le Morbihan.

Ont été labellisées en fin d'année celles d'**Allaire, Questembert, Locminé, Pontivy, Cléguérec** et **La Trinité Porhoët**.

Leur objectif est de **faciliter l'accès des habitants aux services publics**, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires pour qu'ils puissent accéder à une France Services à moins de 30 minutes.

Elles permettent aux usagers **d'effectuer en un même lieu les démarches administratives du quotidien**, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi ...

Des agents polyvalents, formés à l'accueil du public et aux dispositifs en vigueur, renseignent les usagers et les accompagnent dans leurs démarches.

Parmi les 9 opérateurs, le CDAD, représentant le Ministère de la Justice. Il assure la formation initiale et continue des agents ainsi que le *back office*.

Le déploiement du SIAJ

Le **système d'information de l'aide juridictionnelle (portail en ligne)** est déployé progressivement dans les différents tribunaux judiciaires.

Il s'inscrit dans la démarche globale de simplification de l'ensemble des services publics et permet la dématérialisation de bout-en-bout d'une demande d'AJ et de son traitement par le Bureau d'aide juridictionnelle chargé du dossier.

La **procédure papier** reste cependant maintenue pour les justiciables n'ayant pas accès aux outils numériques, ainsi que pour certaines procédures ou situations.

De nouveaux formulaires cerfa sont d'ailleurs parus au Journal officiel et se substitueront aux documents actuels dès le 1er février 2022.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU MORBIHAN



Nos supports de communication

- La **brochure de présentation du CDAD 56** contient de nombreuses **coordonnées** pour permettre d'orienter vers les **principales structures de l'accès au Droit**. Disponible sur demande, elle est également téléchargeable, comme notre affiche, sur le site Grand Ouest (onglet *les membres*).
- Notre page **FB** www.facebook.com/cdad56 permet de suivre nos **actualités**. N'hésitez pas à vous abonner !



Prochaine newsletter dans un mois !

Contact : Corinne Brière
cdad-morbihan@justice.fr
02 90 99 30 06

Palais de Justice
22 place de la République
56000 Vannes

